



**Au pied de l'arbre à palabres : d'un côté, le chef de la délégation de l'Union Européenne, le bien nommé Philippe VANDAMME et l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Cameroun, Corinna FRICKE ; de l'autre côté, le prince de la forêt, Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF), ses proches collaborateurs ainsi que certains hauts responsables du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature.**

Au centre des échanges : la gestion durable des forêts et de la fiscalité verte. C'était dans la salle de conférences du MINFOF à Yaoundé hier mardi 27 avril.

Pour Jules Doret NDONGO, le département ministériel dont il a la charge est le troisième contributeur au budget de l'Etat. C'est donc à ce titre un «ministère économique important» qui fait face à un certain nombre de difficultés au quotidien, lesquelles ne sont pas sans conséquence sur le rendement attendu des personnels du MINFOF. Raison pour laquelle le patron de ce département ministériel s'investit à mettre en place un système qui permette d'améliorer les performances du MINFOF. Et pour ce faire, Jules Doret NDONGO reste convaincu de la nécessité qu'il y a à inverser le paradigme. Aussi suggère-t-il, les moyens mis à la disposition de ce ministère actuellement doivent être accrus pour lui permettre de générer davantage. Et le MINFOF devra pour cela améliorer la lutte contre l'exploitation forestière illégale. Sans oublier que les personnels de terrain sont en droit d'être incités de façon qu'ils aient un intéressement pour qu'ils soient moins tentés, comme cela se fait actuellement dans certains ministères dans des secteurs particuliers, notamment l'administration fiscale et

l'administration.

## **SIGIF II**

Le Cameroun, apprend-on, a commencé à mettre en place, en partenariat avec certains partenaires (l'Union Européenne et ses pays membres dont l'Allemagne), un système qui permette d'assurer la gestion durable des forêts et en même temps de voir comment améliorer les recettes issues de l'exploitation forestière. «Nous sommes ici en équipe Europe. L'ensemble de l'Union européenne attache une très grande importance à la gestion durable du bassin forestier camerounais et plus largement, le bassin forestier du Congo. Gestion durable tant au niveau environnemental, économique que social, car toutes ces dimensions sont d'une importance capitale», a expliqué à la presse Philippe VANDAMME.

«Nous avons réfléchi ensemble et je remercie le ministre Jules Doret NDONGO d'avoir mobilisé un certain nombre de ses collaborateurs et également des responsables d'autres ministères partenaires parce qu'il s'agit effectivement d'une problématique très complexe qui implique d'autres ministères. Et donc, au niveau de la gestion et le suivi des flux au niveau du secteur du bois, nous avons convenu qu'effectivement il faudra mettre en place un monitoring même au niveau de la société civile à faire le suivi de systèmes qui ont été mis en place», a poursuivi le chef de délégation de l'Union européenne nouvellement en poste à Yaoundé qui insiste sur les normes internationales qui sont non négociables afin «que ce soit pareil pour tout le monde».

## **Main dans la main**

«Nous allons donc, en temps voulu, mobiliser avec le ministère des Forêts, les experts indépendants pour faire le point, évaluer le système pour voir là où il y a des améliorations ou des corrections à apporter éventuellement pour que le pays puisse adhérer pleinement au système FLEGT, qui donnera bien sûr un cachet de qualité, une certification de durabilité au bois exporté par le Cameroun», a ajouté le diplomate européen. Dans le souci, dans un premier temps, de mettre en place la dématérialisation des procédures qui est un levier de modernisation du MINFOF de façon à être désormais en connexion avec les autres administrations, Jules Doret NDONGO mise sur le SIJIF II, un programme informatique qui présente plusieurs avantages. «Les premiers intéressés par ce système, à savoir les opérateurs économiques du secteur que sont les forestiers, en sont totalement satisfaits. Il est question maintenant de convaincre également la société civile qui en fait la demande», souligne le MINFOF qui s'enorgueillit d'avoir mis au point quelque chose qui a trois grands objectifs. Primo, le SIGIF II permet d'assurer une traçabilité de l'activité forestière. Secundo, apprend-on, ce système permet de maîtriser la production de bois sur l'ensemble du territoire. Tertio, parce qu'on connaît déjà la production, on maîtrise forcément les ressources, les taxes d'abattage, entre autres.

La meilleure, ajoute le MINFOF : le lancement du système SIJIF II permet d'intensifier la lutte contre l'exploitation forestière illégale. «Avec ce système, on est en plein dans la préservation de la biodiversité et dans la gestion durable des forêts. Dans ces conditions, les partenaires venus nous accompagner, nous aider à améliorer le système après une bonne évaluation, je suis convaincu que nous allons continuer à travailler ensemble», se félicite-t-il.

## Fiscalité verte

La réunion de ce 27 avril à la salle de conférence du MINFOF avait un autre objectif plus large que le SIGIF II : l'évocation des questions de gestion durable des forêts en lien direct avec la fiscalité. Il s'en est suivi une convergence de vues autour de ces questions entre le ministre des Forêts et de la faune et la délégation de l'Union européenne. Car, selon Jules Doret NDONGO, les forêts, pour l'instant, ce qu'elles génèrent comme recettes dans les caisses de l'Etat, est en deçà de ce qu'elles pouvaient donner. «Donnez au ministère des Forêt et de la faune les moyens adéquats et vous serez surpris par ce qu'il va vous restituer en termes de recettes budgétaires», a-t-il à nouveau plaidé, précisant que depuis trois ans, le budget du MINFOF décroît. Parti de 18 milliards en 2018, il se situe actuellement à 15 milliards.

«Il y a une contradiction entre un ministère qui produit plus de 60 milliards au gouvernement et n'en reçoit que 15 milliards. Il y a une contradiction entre les personnels qui travaillent sur le terrain, qui permettent à l'Etat d'engranger de belles recettes et qui ne sont pas intéressés», a vertement dénoncé le MINFOF qui envisage, avec l'Union européenne, le MINFOF envisage très prochainement la multiplication d'ateliers. A propos, Jules Doret NDONGO dit avoir sollicité et obtenu que son département ministériel, de même que du ministère de l'Environnement, que tous les sectoriels soient impliqués dès le début et que des décisions qui concernent ces secteurs ne soient pas prises en leur absence. En cause, la fiscalité forestière, la fiscalité verte est différente de la fiscalité classique. «Cela a été accepté», s'en est-il félicité.

## Satisfaction

Le MINFOF a également accepté le principe des séances de travail informelles permettant à ses personnels d'être toujours en connexion les uns avec les autres, de façon à faire évoluer le secteur ensemble. «Je convaincu que des réunions comme celle-ci avec des thématiques bien précises, nous permettraient d'avancer, de nous mettre d'accord et de ne pas nous focaliser sur les sujets qui fâchent. Je suis satisfait de cette rencontre. Nous allons vers de bons auspices en continuant à implémenter ce logiciel mis en place par nos soins qui apportent de bons résultats. Je vous donne rendez-vous d'ici six mois pour qu'on commence à évaluer ce que ce logiciel a permis de faire. Je vous invite tous à la session de l'atelier à Nkolbisson pour permettra de vous faire une idée et de ne pas vous en tenir à ce que le ministre a dit». Parole du ministre Jules Doret NDONGO.

**Source : Le Quotidien**